



Morges, le 19 novembre 2010

Au Département fédéral de
l'environnement, des transports, de
l'énergie et de la communication

Audition relative à l'instauration de zones environnementales

Madame, Monsieur,

Ecologie libérale a bien pris connaissance du projet d'ordonnance sur l'instauration de la vignette écologique et sur l'instauration de zones environnementales.

Nous accueillons cette idée avec un à-priori positif et sommes convaincus qu'un tel outil peut avoir un effet incitatif réel pour encourager les consommateurs à acheter des véhicules peu polluants.

Nous sommes toutefois surpris par les différentes catégories choisies. En effet, la vignette dorée n'accepte que les véhicules entièrement électriques, dont la présence sur le marché est encore anecdotique, notamment pour des questions d'autonomie. La vignette blanche, qui est la deuxième meilleure, accepte en revanche quasiment tous les véhicules de tourisme mis en circulation après le 1^{er} janvier 2001. Les deux catégories restantes prennent les véhicules restants, qui sont les plus polluants.

Une telle répartition ne peut pas avoir d'effet incitatif. En effet, soit une zone n'est ouverte qu'aux véhicules possédant une vignette dorée. Cette catégorie est toutefois tellement restrictive que la grande majorité des utilisateurs préférera simplement renoncer à accéder à cette zone en voiture. Si au contraire une zone est autorisée aux véhicules possédant une vignette blanche, alors presque tous les véhicules de tourisme y seront admis et il n'y a pas d'effet incitatif non-plus.

Pour nous, il faudrait donc introduire une catégorie intermédiaire, entre la vignette blanche et la vignette dorée, qui prendrait les véhicules les plus propres actuellement sur le marché. On pourrait y trouver par exemple les véhicules roulant au gaz naturel, les petites hybrides ou les véhicules à très faible consommation. Sans cela, une telle ordonnance n'aurait pas de sens et tous les coûts qu'elle engendrerait seraient de la pure perte.

Avec nos cordiales salutations. Pour Ecologie libérale,

Isabelle Chevalley
Présidente